Assemblée Générale de l'ANEG Exercice 2019

Commission Vol Moteur

Composition de la Commission Vol Moteur

Membres Elus

Président : Bernard BOYMOND

Adjoint : Bernard MASSON

Membres Cooptés

Contrats assurances ANEG: Alain AVOL

Matériels: Patrick BEZAULT

Stages VM : Jean Luc CERCEAU

Membre: André CHABERT

Membre : **Dominique DUMONT**

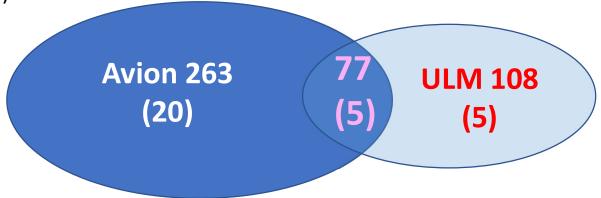
Suivi assurances ANEG: Jean Pierre VERNERIE

Faits marquants de l'année 2019 :

- Maintien de la population et de l'activité des pilotes avion et ULM par rapport aux années précédentes
- Rachat à la CMCAS Marseille du Cessna 172 F-HCAS
- Vente des 3 machines les plus anciennes de la flotte avion :
 - F-GEIH après restitution à l'ANEG sur demande de la CMCAS Pays de Savoie affectataire,
 - F-GCUB sur constat par la SSA Ardennes d'une activité insuffisante pour son maintien,
 - F-GGVZ de la SSA Valence remplacé par F-GNZY de la SSA Marseille
- Poursuite de la baisse de fréquentation des stages avions
- Fin de l'activité Corse sur décision de certaines « autorités » locales en vertu d'une « concurrence déloyale » supposée

Les pratiquants VM en 2019:

 448 pilotes (soit 51 % des membres ANEG ayant une activité avion ou ULM)



- 30 pilotes féminines au total notées () ci-dessus soit 7 % des pratiquants VM
- 36 pilotes ont moins de 21 ans, soit 8 %
- 94 des pilotes VM pratiquent également le VAV, soit 1/5
- Sur 204 pilotes VAV, 94 pratiquent le VM soit ≈ 1/2

Pour information : Effet COVID 19 sur la même période en 2020

 361 pilotes au total (196 pilotes avion, 89
 ULM et 76 sur les deux activités) soit 52 % des membres ANEG pratiquant le vol moteur

La flotte ANEG (patrimoine)

Rappel : les 3 machines les plus anciennes de la flotte ANEG (F-GCUB, F-GEIH et F-GGVZ) ont été vendues en 2019 pour un montant total de 152 5000 €

		Occupants	lmmat	Aéronefs basé à	Valeur délarée en 2019	Prime assurance payée en 2019	Estimation RANJON	Estimation SSA pour assurance 2020	valeur proposée par la CVM
	ROBIN DR 400-160	1+3	F-GREP	BORDEAUX	65 000,00 €	4 350,29 €	65 000,00 €	65 000,00 €	85 000,00 €
	CESSNA C172	1+3	F-HNEG	ORLEANS	115 000,00 €	5 074,15 €	143 000,00 €	140 000,00 €	143 000,00 €
	PA 28-181 ARCHER III	1+3	F-GYNN	BOUG EN BRESSE	120 000,00 €	5 246,64 €	102 000,00 €	105 000,00 €	105 000,00 €
	PA28-181	1+3	F-HLEM	MONTPELLIER	115 000,00 €	5 148,33 €	128 000,00 €	115 000,00 €	128 000,00 €
	PA 28-181 ARCHER III	1+3	F-GNZY	MONTELIMAR	95 000,00 €	4 845,69 €	111 000,00 €	111 000,00 €	111 000,00 €
	ROBIN DR 400-180	1+3	F-HZAF	LOUDUN	110 000,00 €	4 948,10 €	103 000,00 €	103 000,00 €	103 000,00 €
	CESSNA C172 S	1+3	F-HCAS	MARSEILLE	106 000,00 €	5 074,15 €	106 000,00 €	106 000,00 €	106 000,00 €
					726 000,00 €				781 000,00 €
		Occupants	lmmat	Aéronefs basé à	Valeur délarée en 2019	Prime assurance payée en 2019	Estimation RANJON	Estimation SSA pour assurance 2020	valeur proposée par la CVM

MONTENDRE

TOULOUSE

ORLEANS

TETRAS 912 CS

IKARUS C42C CHAMPION UL

IKARUS C42C

1+1

1+1

1+1

33 AMP

31ABR

45 AOU

Evaluation flotte ANEG fin 2019 : 978 500,00 €

77 500,00 € 73 000,00 €

52 000,00 € 3 739,98 € 42 000,00 € 50 000,00 €

79 000,00 € 4 373,05 € 75 500,00 € 70 000,00 €

80 000,00 €

211 000,00 €

50 000,00 €

75 500,00 €

73 000,00 €

198 500,00 €

Commission Vol Moteur Activité 2019 des pilotes ANEG

vité	Activité 2019					ACTIVITES SPECIFIQUES : CCAS, CMCAS, TERRITOIRES, ANEG					
acti	Total	Femmes		Hommes		Au bénéfice de la CCAS		Au bénéfice des CMCAS		séjours spécifiques (stages nationaux, séjours jeunes)	
Type d	HDV	adultes	jeunes	adultes	jeunes	heures de vol réalisées	nbre de passagers	heures de vol réalisées	nbre de passagers	heures de vol réalisées	nbre de participants
Avion	6099 h 29	162 h 27	107 h 01	5140 h 47	157 h 45	396 h 43	848	222 h 49	682	305 h 46	263
ULM	856 h 34			587 h 00		52 h 46	84	78 h 50	86	110 h 00	28
Total CVM	6956 h 03	162 h 27	107 h 01	5727 h 47	157 h 45	449 h 29	932	301 h 39	768	415 h 46	291

Rappel: depuis 2018 la collecte de l'activité ANEG et sa transmission aux destinataires CCAS (APSL) et

Activité au bénéfice des AD/OD

Nb Hdv: 1166 h 54 soit: 16,8% de l'activité vol moteur

Nb de bénéficiaires : 1991

A noter : abandon de l'activité Corse, forte génératrice d'HdV

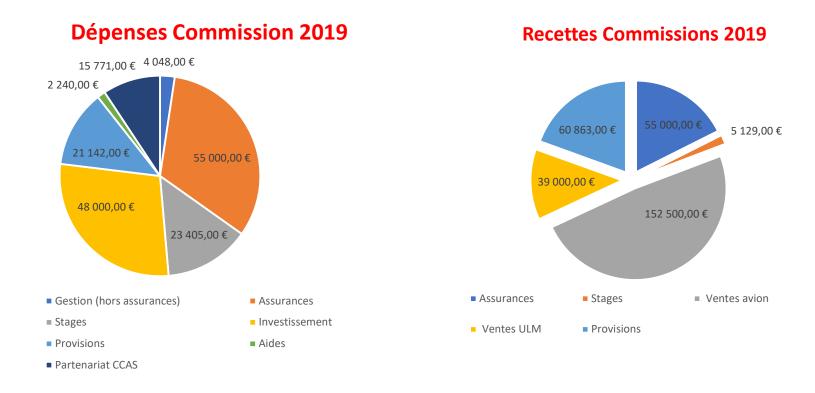
DGAC (AERAL) est faite en année glissante à date du 1er octobre

Pour information : Effet COVID 19 sur la même période en 2020 Baisse sensible de l'activité 2020



Budget 2019 de la Commission

- Conformément à la stratégie proposée par la CVM, les 3 machines les plus anciennes ont été vendues en 2019.
- Le résultat 2019 de la Commission reflète largement ces mouvements : des provisions ont donc été constituées !



Stages 2019 :

Commission Vol Moteur

Coût moyen par Stagiaire Coût effectif moyen:

Part Stagiaires engagée : 4 259,00 €

304,21 € Soit part moyenne :

% Part Stagiaires engagée :

38,79%

93%

Part ANEG engagée : 6 720,00 € 480,00€

Soit part moyenne .

% Part ANEG engagée : 61,21% Stages avions : baisse de la fréquentation (raisons possibles : difficulté et coût hébergement / contenu inadapté / coût ?)

Nombre places prop. : 15

Coût Technique Stages

10 979,00 €

788,60 €

784,21 €

Nombre demandes :

Tarifs de stages avion : politique tarifaire sera revue en 2021 sur demande CCAS

Stage	CS1	CS2	CS3	CS4	CS4
INIT VM	215,00€	261,00€	308,00€	354,00 €	400,00€
PERF NAV	283,00€	344,00€	404,00€	465,00€	525,00€
Corse	283,00€	344,00€	404,00€	465,00€	525,00€
QVN	289,00€	350,00€	412,00€	474,00 €	525,00€
VSV	289,00€	350,00€	412,00€	474,00 €	525,00€

Part Stagiaires:

4 728,40 € Soit part moyenne

Part ANEG engagée : 4 098,20 € Soit part moyenne

Coût moyen par Stagiaire 455,22 €

17 753,50 €

Coût Technique Stages

% Part Stagiaires : 53,57% % Part ANEG engagée : 46,43%

Nombre places prop. : 39 Nombre demandes : 62% 24

Coût effectif moyen 367,78€

Tarifs de stages ULM: politique tarifaire à revoir également en 2021

Stage	CS1	CS2	CS3	CS4	CS5
ULM INIT	105,00€	128,00€	150,00€	173,00€	195,00€
ULM NAV	131,00€	159,00€	188,00€	216,00€	244,00 €
ULM CONV	131,00€	159,00€	188,00€	216,00€	244,00€

Les voies d'amélioration (de réflexion) identifiées :

Compte tenu des constats faits ou poursuivis sur l'année 2019,

- Politique des stages :
 - Privilégier sans aucun doute la proximité
 - Vérifier les effets de la prise en compte de la demande de la CCAS sur la politique tarifaire (crainte d'une augmentation substantielle des tarifs ?)
 - Susciter et faciliter l'organisation de stages par les SSA non affectataires de machines ANEG
- Activités au bénéfice des AD/OD :
 - Poursuivre le développement initié d'une « activité Bretagne » en remplacement de « l'activité Corse »
 - Être force de proposition auprès des CMCAS et des Territoires
- Gestion de la flotte ANEG :
 - Poursuivre son adaptation aux exigences réglementaires nationales ou européennes notamment celles permettant d'augmenter la sécurité des vols
 - Imaginer les solutions à mettre en œuvre pour le maintien et l'exploitation de ce patrimoine dans un contexte évoluant d'année en année (notamment de réduction possible des subventions de la CCAS; comment gère-t-on notre flotte?)